



ANP

Association Nebnooma
pour la Patrie de Zipèlin

Rapport de mission

Diagnostic et évaluation des besoins de l'école primaire du village de Zipèlin dans la commune rurale de Toéghin au Burkina Faso



Participants à la collecte de données, y compris les consultants



Un bloc des locaux de l'école primaire de Zipèlin

Version définitive

Juillet 2025

Ce document a été réalisé avec l'appui technique de SEMI

RCCM : BF-OUA-01-2024-B12-11643

IFU : 00243556V

Tel : +226 76 07 39 13 / 73 74 87 81

Societe.ecomodeles@gmail.com



Table des matières

Liste des abréviations et acronymes	3
I. Contexte et justification	4
II. Objectifs	4
2.1. Objectif global.....	4
2.2. Objectifs spécifiques.....	4
III. Résultats attendus	5
IV. Méthodologie	5
V. Résultats du diagnostic.....	7
5.1. Secteurs d'analyse	7
5.1.1. L'alimentation à l'école	7
5.1.1.1. Etat des lieux sur l'alimentation scolaire.....	7
5.1.1.2. Actions d'amélioration de l'alimentation scolaire	9
5.1.2. L'eau potable	9
5.1.2.1. Etat des lieux sur l'accès à l'eau potable	9
5.1.2.2. Actions d'amélioration de l'accès à l'eau potable.....	10
5.1.3. L'hygiène	11
5.1.3.1. Etat des lieux sur l'hygiène.....	11
5.1.3.2. Actions d'amélioration des conditions d'hygiène	12
5.1.4. L'assainissement	12
5.1.4.1. Etat des lieux sur l'assainissement.....	12
5.1.4.2. Actions d'amélioration des conditions d'assainissement	14
5.1.5. Les matériels pédagogiques	15
5.1.5.1. Etat des lieux sur la dotation de l'école en matériels pédagogiques	15
5.1.5.2. Actions d'amélioration de dotation de l'école en matériels pédagogiques.....	15
5.1.6. Salles de classes	15
5.1.6.1. Etat des lieux des salles de classe	15
5.1.6.2. Actions d'amélioration de l'état des salles de classes.....	16
5.1.7. Logements des enseignants	16
5.1.7.1. Etat des lieux sur les logements des enseignants.....	16
5.1.7.2. Actions d'amélioration des logements des enseignants	16
5.2. Priorisation des secteurs de besoins.....	17
5.3. Opportunités.....	17
VI. Avis de l'équipe de consultants.....	17
VII. Annexes.....	18

Liste des abréviations et acronymes

AME	:	Association de Mères Educatrices
ANP	:	Association Nebnooma pour la Patrie de Zipèlin
APE	:	Association des Parents d'Elevés
ATY	:	Association Tind Yalgré de Boussé
CEP	:	Certificat d'Etudes Primaires
COGES	:	Comité de Gestion
CVD	:	Conseil Villageois de Développement
EHA	:	Eau, Hygiène et Assainissement
LMDO	:	Les Margouillats De Ouaga
NPK	:	Azote, phosphore et Potassium
PAM/OCADES	:	Programme Alimentaire Mondial / Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité.
PVC	:	Polychlorure de Vinyle
USAID	:	United States Agency for International Développement
WASH	:	Water, Sanitation and Hygiene

I. Contexte et justification

En janvier 2025, l'association Les Margouillats de Ouagadougou (LMDO), dont le siège est à Mions en France, a signé une convention de partenariat avec l'Association Nebnooma pour la Patrie de Zipèlin (ANP), dont le siège social est à Ouagadougou, Arrondissement 9 (Burkina Faso).

Comme indiqué dans ladite convention de partenariat, l'objectif que s'est fixé l'ANP concerne en particulier l'appui à la scolarisation des enfants à l'école primaire du village de Zipèlin (Commune de Toéghin, Province du Kourwéogo), au travail de ses enseignants et à l'amélioration de leur cadre d'enseignement. Sur la base de l'accord de partenariat entre LMDO et ANP, il est convenu entre les deux partie une mission de diagnostic des besoins de l'école primaire du village de Zipèlin afin d'identifier les besoins prioritaires qui pourront faire l'objet d'un futur projet concret d'amélioration des conditions du système éducatif dans le village. Ainsi, les deux parties, de commun accord ont engagé une évaluation objective des besoins de l'école par rapport au contexte local, notamment sanitaire et alimentaire, et vérifier la pertinence et la faisabilité en termes de réponse à ces besoins, y compris par la mobilisation de ressources et compétences locales.

Aussi, les résultats de ce diagnostic pourront servir de base à LMDO pour la recherche de financement pour la mise en œuvre des actions pertinentes et prioritaires identifiées.

Pour la réalisation de cette évaluation, LMDO a recouru à un consultant national qu'il a mandaté pour conduire un diagnostic participatif avec l'implication des différentes parties prenantes afin d'évaluer et d'hiérarchiser les besoins de l'école du village de Zipèlin, assorti d'une idée de projet de réponse aux besoins pertinents et prioritaires identifiés.

II. Objectifs

2.1. Objectif global

L'objectif global de la mission est de réaliser un état des lieux à l'école et dans le quartier environnant, concernant l'état des infrastructures scolaires, techniques et sanitaires à disposition de l'école, l'état des points d'accès à l'eau potable existants pour les élèves et la population du quartier de l'école, et les conditions de restauration des élèves.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- Évaluer qualitativement les infrastructures et équipements scolaires ;
- Analyser les installations sanitaires existantes (latrines et lave-mains), de leur qualité et du potentiel d'amélioration ;

- Analyser les installations et équipements de la cantine scolaire et de ses conditions de fonctionnement ;
- Analyser les potentiels à exploiter en matière de terrain cultivable et de ressources en eau pour un éventuel jardin scolaire (surface, qualité du terrain, accès à l'eau d'arrosage) ;
- Analyser les potentialités d'utilisation et de valorisation des produits de l'exploitation de ce jardin ;
- Recueillir et analyser les informations concernant les installations techniques, notamment le débit et la capacité du forage existant et des puits dans la zone ;
- Identifier et évaluer les ressources locales (humaines, techniques et entrepreneuriales) pour la réalisation d'éventuels travaux et la mise en œuvre d'un futur projet ;
- Lister et hiérarchiser les actions de soutien à mener dans le cadre d'un projet d'appui au système scolaire de Zipèlin.

III. Résultats attendus

Les résultats attendus à l'issue de la mission de diagnostic sont :

- Les besoins et attentes sont connus, bien identifiés et consignés dans un rapport de mission ;
- Une liste de projets et d'actions concret(e)s à même de répondre aux besoins et attentes des bénéficiaires est établie ;
- Les diverses actions ou éléments du projet sont chiffrés sommairement.

IV. Méthodologie

Au regard de la nature de la mission, elle a été conduite à travers une approche qualitative comprenant une collecte de données sur le terrain auprès des parties prenantes, y compris des visites de sites et des prises de vue. Afin d'optimiser le temps, le consultant engagé pour la conduite de l'évaluation des besoins, en plus d'un spécialiste en eau, hygiène et assainissement, il s'est adjoint une sociologue afin de cerner tous les aspects de la mission en un jour de collecte de données. Car la mission a connu un retard par rapport au calendrier initial dû à la procédure de demande et d'obtention d'une autorisation de collecte de données (un préalable impératif à cause de la situation sécuritaire difficile dans le pays) de la part des autorités locales qui a pris beaucoup de temps que prévu (plus d'un mois). La collecte de données sur le terrain a été donc précédée de l'obtention d'une autorisation de collecte de données délivrée par la mairie de Toéghin.

Avant le déplacement sur le terrain, l'équipe de consultants a organisé une rencontre de cadrage avec LMDO, l'ANP, le Directeur de l'école pour davantage harmoniser nos compréhensions de la mission. La collecte de données a été effectuée le 28 juin 2025 dans l'enceinte de l'école primaire de Zipèlin en focus groupe de discussion itératif avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le système éducatif au niveau communautaire, notamment :

- Les élèves de l'école primaire de Zipèlin, représentés par trois élèves (deux garçons en classe de CM2 nouvellement admis au CEP et une fille en classe de CM1) ;
- Les deux chefs du village de Zipèlin. L'un s'est fait représenter et l'autre a participé en personne ;
- Les enseignants de l'école de Zipèlin. Le corps enseignant a été représenté par deux enseignantes et le Directeur de l'école ;
- Le comité de gestion de l'école de Zipèlin qui a été représenté par 3 membres, la Trésorière, le Président et le Responsable à l'organisation ;
- L'Association des Parents d'Elèves (APE), représentée par 3 membres, le Président, le Trésorier et un membre ;
- L'Association de Mères Educatrices (AME), représentée par 3 membres la Présidente, la Secrétaire et la Trésorière ;
- Les deux cantinières de l'école ;
- L'ANP représenté par son Secrétaire Général.

Après la collecte de données sur le terrain, l'équipe du consultant est restée en contact avec certains de ces acteurs, tels que le Directeur de l'école de Zipèlin et les responsables de l'ANP pour compléter et approfondir les informations collectées. Le Secrétaire général de la mairie de Toéghin a également été par la suite consulté en qualité d'autorité locale en charge de la gestion du système éducatif de la commune de Toéghin.

Le diagnostic a été réalisé suivant les volets ci-dessous qui sont en lien direct avec le système éducatif. Ce sont :

1. l'alimentation à l'école ;
2. L'eau potable, l'hygiène et l'assainissement ;
3. Les matériels pédagogiques ;
4. Les salles de classes ;
5. Les logements des enseignants.

Pour chacun de ces points, il a été analysé la disponibilité, l'accessibilité et la qualité/état actuel en termes de forces, faiblesses, opportunités pour faire face aux faiblesses identifiées. Tous ces secteurs de besoins ont été priorisés en tenant compte des capacités propres de l'école et des opportunités identifiées.

Ces données ont été ensuite exploitées pour élaborer le présent rapport de mission.

V. Résultats du diagnostic

5.1. Secteurs d'analyse

5.1.1. L'alimentation à l'école

5.1.1.1. Etat des lieux sur l'alimentation scolaire

Bien que la cantine scolaire soit fonctionnelle pendant l'année scolaire, en servant un repas par jour (le déjeuner) aux élèves, la qualité nutritionnelle reste problématique à cause de la non-diversification des repas servis constitués de haricot et du riz ou mil bouillis ensemble. Le même repas est servi 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) sur 5. Selon la réglementation du système éducatif national, il n'y a pas de cours les mercredis après-midi. Par conséquent, il n'y a pas de repas servi.

Tableau N°1 : Etat des lieux de l'alimentation scolaire (cantine scolaire)

Forces ¹	Faiblesses ²
<ul style="list-style-type: none"> Contribution de l'Etat à l'approvisionnement de la cantine en vivres (haricot et riz) pour à peu près 2 mois seulement ; Contribution des parents d'élève à l'approvisionnement de la cantine en vivres (haricot et mil) à raison d'un plat de yoriba (environ 3 kg) par enfant ; Existence d'un site de production agricole aménagé approprié pour la production maraîchère en particulier. Disponibilité d'un terrain de plus de 2 ha cédé à l'école par les propriétaires terriens. 	<ul style="list-style-type: none"> Arrivée tardive des dotations de l'Etat, parfois presqu'en fin d'année scolaire ; Certains parents d'élèves n'arrivent pas à contribuer à l'approvisionnement de la cantine scolaire en vivres à cause généralement des mauvaises récoltes dues aux aléas climatiques (sécheresses ou inondations) et quelques fois dû nombre d'élèves par ménages. Plus il y a d'élèves dans un ménage, plus ce ménage aura à fournir davantage de vivres proportionnellement au nombre d'élèves. Les ménages qui ont plusieurs élèves ont bien souvent des difficultés à fournir les quantités de vivres attendues d'eux. Compte tenu du poids que cela représente dans leur économie.



Photo N°1 : Vue de face de la cantine avec le foyer amélioré en banco réalisé par le COGES, l'APE et l'AME

¹ Forces : les capacités, les moyens, les ressources existantes et internes (exploitées ou non) pouvant contribuer à répondre aux besoins identifiés.

² Faiblesses : les insuffisances, le manque et les limites internes qui handicapent le système éducatif dans le village.



Photo N°2 : Site de 0,25 ha aménagé et disposant d'un système d'irrigation connecté au château d'eau

Concernant le jardin de l'école, 0,25ha sont totalement clôturés avec à l'intérieur un aménagement de deux bassins d'eau connectés au château d'eau à travers des tuyaux souterrains pour l'approvisionnement des bassins en eau, à partir desquels les élèves pourront arroser aux moyens d'outils comme les arrosoirs.

L'aménagement a été réalisé vers fin 2024-début 2025. Le projet qui a fait l'aménagement est clôturé. Il devait y avoir une dotation en équipement et intrants pour commencer l'exploitation, mais le projet n'a pas pu le faire avant sa clôture pour des raisons d'insuffisance de ressources (crise globale liée à la fermeture de l'USAID qui était le plus gros donateur du PAM et réduction d'autres sources de financement).

Aucune culture n'est pour l'instant réalisée sur le site. Le terrain, y compris les 0,25ha connaît le même niveau de dégradation. Pour faire face efficacement à la pauvreté du sol, il existe des unités de production de compost de qualité dans les régions du Centre (Ouagadougou), Centre-Est (Tenkodogo) et de la Boucle du Mouhoun (Bagassi, Fara, Tougan, Nouna et Solenzo), auprès desquelles l'école pourrait s'approvisionner. La fabrication du compost peut être introduite à titre pédagogique juste pour apprendre aux élèves comment le faire, mais pas pour en produire en quantité et qualité suffisantes. Car les écoliers ne pourront pas produire leur propre compost suffisant et de qualité pour faire face au problème de pauvreté du sol. Car cela va leur demander du temps et de l'énergie pour rassembler la matière première, puis passer les étapes de compostage. Surtout que la priorité doit être les activités pédagogiques. En plus du temps et de l'énergie que demandent l'entretien des cultures maraîchères, si on leur ajoute ce boulot supplémentaire, ça sera trop de notre point de vue.

Par ailleurs, l'éventualité d'une production à but commercial a été soulevée par les participants au diagnostic. Mais, ce qui est plus réaliste dans le court et moyen terme, c'est de les accompagner à l'exploitation par les élèves sur la base de l'objectif pédagogique, d'initiation aux métiers agricoles et de soutien à la cantine éventuellement. L'idée c'est d'aller de façon graduelle, l'aspect commercial n'étant pas pour nous pour le moment la priorité. Il pourra venir en temps opportun quand ils vont apprendre et maîtriser la production, et seront à mesure de faire une production importante, bien sûr avec l'implication d'autres acteurs que les élèves. Pour nous c'est un chapitre à part entière qui pourrait nécessiter une étude de marché en temps opportun.

5.1.1.2. Actions d'amélioration de l'alimentation scolaire

La production agricole est apparue comme principal levier non seulement pour la diversification des plats servis aux élèves et aussi l'amélioration de la qualité nutritionnelle avec les produits qui seront issus du jardinage conduit par les élèves eux-mêmes avec l'appui de leurs enseignants et de la zone d'appui technique de l'agriculture (un service technique agricole local de l'Etat). Le terrain, propriété de l'école, y compris un site de 0,25 ha déjà aménagé pour le jardinage, bien que n'ayant pas encore de documents officiels de propriété, constitue une ressource stratégique dont la valorisation effective apportera une réponse essentielle à l'amélioration de l'alimentation scolaire, mais aussi en revenus supplémentaires issus de la vente de produits maraîchers (les légumes). Ceux-ci sont bien appréciés au centre-ville de Toéghin qui est un potentiel marché local situé à seulement environs 3 km du village de Zipèlin. Cependant, l'exploitation agricole du terrain nécessitera des travaux de récupération et restauration du sol compte tenu de son état de dégradation avancée et de pauvreté sur la majeure partie de l'espace.

La synthèse des actions proposées pour faire face aux faiblesses actuelles de l'alimentation scolaire sont :

- la mise en valeur du site agricole aménagé par OCADES/PAM au profit de l'école en mettant le système d'irrigation en service et en dotant l'école de matériels et intrants maraîchers (semences, fumure organique et engrais NPK) ;
- la sécurisation foncière et la mise en valeur du terrain de l'école en matière de production agricole qui pourra à terme approvisionner la cantine scolaire.

5.1.2. L'eau potable

5.1.2.1. Etat des lieux sur l'accès à l'eau potable

L'école dispose déjà de possibilités d'accès à l'eau potable. Il existe un forage à motricité manuelle à proximité de l'école (environ 300 m). En plus, selon les participants à la collecte communautaire des données, il existe trois autres forages à motricité manuelle dans le village de Zipèlin. Cela témoigne d'une bonne accessibilité du village à l'eau potable. Cependant le système d'approvisionnement en eau de l'école est en panne depuis mai 2025. En attendant une opportunité de le remettre en service, la pompe à motricité manuelle à proximité de l'école constitue une alternative d'accès à l'eau potable par les élèves et leurs encadreurs.

Tableau N°2 : Etat des lieux de l'accès à l'eau potable par les élèves et leurs enseignants.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Existence d'un forage de 50 m de profondeur et d'un débit de 4m³/h transformée en château d'eau d'une capacité de 5 000 litres et équipé de plaques solaires d'une capacité de 1 400 W (4 plaques de 350 W chacune) ;• Présence d'adduction d'eau moderne avec six robinets• Présence d'une source de nappes phréatique dans le périmètre de l'école ;	<ul style="list-style-type: none">• Non fonctionnalité du système d'exhaure due à l'endommagement des plaques solaires par un vent violent ;• Non fonctionnalité du système d'adduction d'eau moderne connectée au château d'eau avec six robinets au sein de l'école à cause des plaques solaires endommagées.



Photo N°3 : Château d'eau d'une capacité de 5000 litres réalisé par OCADES/PAM pour l'école, mais actuellement non fonctionnel dû à des dommages sur les plaques solaires causés par un vent violent



Photo N°4 : Dispositif de six robinets (installés de part et d'autre du dispositif) servant à desservir les élèves en besoin en eau potable à partir du château d'eau

5.1.2.2. Actions d'amélioration de l'accès à l'eau potable

Bien que la disponibilité et l'accès à l'eau potable ne soient pas totalement en défaillance, il a été relevé des actions d'amélioration pour le confort et le bien être des élèves et leurs encadreurs.

La synthèse des actions proposées pour améliorer la disponibilité et l'accès à l'eau potable sont :

- La réhabilitation du château d'eau de l'école ;
- La réhabilitation du système d'adduction d'eau connectée au château d'eau, y compris le renouvellement des robinets et tuyauterie (PVC) ;
- L'élaboration d'un micro plan d'action dédié à l'EHA.

5.1.3. L'hygiène

5.1.3.1. Etat des lieux sur l'hygiène

Les conditions d'hygiène présentent des lacunes importantes telles que l'indisponibilité d'un dispositif de lave main moderne au sein des salles de classe et l'insuffisance dans l'exécution des activités de sensibilisation en matière d'hygiène inscrites dans le micro plan des structures dirigeantes.

Le club d'hygiène n'existe pas pour l'amélioration des conditions favorables à l'hygiène en milieu scolaire. Il a été observé une situation d'insalubrité au niveau des salles de classes, de la cantine scolaire et des latrines.

La cuisine construite en banco ne respecte pas les normes d'hygiène due au fait qu'elle n'est pas munie de porte et fenêtre pour protéger les repas des intempéries pouvant souiller les repas. Tout le bâtiment y compris l'intérieur n'est pas aménagé. Tout est à même le sol dans la poussière. Cette souillure peut contaminer les repas qu'on voudrait servir aux enfants. Ce qui peut affecter leur état de santé.

Par ailleurs, il existe un bac maçonner destiné au stockage et à la gestion des déchets. Cependant, il sera détruit pour dégager l'espace nécessaire à la construction d'une nouvelle salle de classe afin de normaliser l'école selon le Directeur de l'école.

Tableau N°3 : Etat des lieux des dispositions d'accès à l'hygiène

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Existence dans le curriculum scolaire du WASH en milieu scolaire;• Existence de compétence /connaissance des stratégies en EHA ;• Latrines existantes mais délabrées• Existence d'un lavage de mains maçonner immobile	<ul style="list-style-type: none">• Absence de la promotion formelle de l'EHA ;• Absence de club d'hygiène et d'assainissement ;• Insuffisance en matière d'hygiène d'habitat



Photo 5 : gestion des déchets dans un bac maçonner ayant service au stockage de l'eau pour la construction des infrastructures de l'école de Zipélin

5.1.3.2. Actions d'amélioration des conditions d'hygiène

Au regard de ce qui précède, nous pouvons conclure que l'hygiène reste une préoccupation majeure au même titre que l'assainissement afin d'offrir un cadre de vie confortable aux élèves et leurs enseignants. Ainsi, les actions ci-dessous sont nécessaires pour atteindre cet objectif.

La synthèse des actions proposées pour faire face aux faiblesses liées à l'hygiène sont :

- L'organisation des activités de promotion de l'EHA formellement ;
- L'acquisition d'équipement de protection individuel (EPI) pour la gestion de l'EHA en milieu scolaire
- La mise en plan d'un club EHA pour les élèves de ladite école (avec 35 élèves y compris 5 encadreurs)
- La construction de la cuisine avec l'ensemble des commodités garantissant de meilleures conditions d'hygiène et d'un hangar aménagé pour la distribution des repas aux enfants.
-

Pour ce qui concerne les clubs WaSH, il y a un partenariat au niveau national avec l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement, les écoles et l'enseignement de base. Alors cette initiative consiste à mettre en place des clubs au sein des établissements scolaires avec pour mission principale la gestion de l'hygiène et l'assainissement. Ces clubs n'existent pas au sein de l'école de Zipèlin. Nous avons trouvé bon d'en proposer. Afin que ces clubs puissent prendre en charge les questions de WASH au sein de l'établissement. Les membres sont les enseignants et les élèves qui doivent être formés au préalable.

5.1.4. L'assainissement

5.1.4.1. Etat des lieux sur l'assainissement

L'assainissement dans l'enceinte de l'école rencontre de sérieux problèmes. D'abord la mauvaise implantation des latrines située entre les deux blocs de bâtiments servant de salles de classes. Ensuite, ces latrines sont si délabrées au point de devenir un danger pour les élèves et occasionne aussi des odeurs nauséabondes ressenties depuis certaines salles de classes et dans la cours de l'école.

Tableau N°4 : Etat des lieux sur l'assainissement

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Existence d'un Plan d'action prenant en compte les activités en lien avec l'EHA• Existence de deux blocs de latrines avec 5 cabines au sein de l'école de Zipèlin• Existence des ouvrages de gestion des eaux usées•	<ul style="list-style-type: none">• Absence de dispositif de lavage des mains moderne et mobile ;• Insuffisance de matériels connexes pour pratiquer l'hygiène générale (Savon, bouilloire, eau, ...)• Mauvaise implantation des deux blocs de latrines (5 cabines)• Vétusté des latrines au sein de l'école de Zipèlin• Existence de certains creux aux alentours des ouvrages de l'EHA



Photo 6 : Vue de face des cinq latrines de l'école de Zipélin dans un état de vétusté



Photo 7 : Vue de dos des latrines avec leurs conduites d'aération détruites diffusant les mauvaises odeurs dans l'enceinte de l'école de Zipélin



Photo 8 : Mise évidence des latrines sans porte, de la porte abimée et de certains creux (trous)



Photo 9 : Dispositif immobile de lavage des mains abandonné



Photo 10 : Douche maçonnée en banco utilisée par le gardien

5.1.4.2. Actions d'amélioration des conditions d'assainissement

Au regard de ce qui précède, nous pouvons conclure que l'assainissement est une préoccupation majeure pour le bon déroulement des activités pédagogique dans un cadre confortable. D'où la nécessité d'entreprendre des actions correctives et urgentes avant le début de l'année scolaire prochaine résumées comme suit.

La synthèse des actions proposées pour faire face aux défaillances à l'assainissement sont :

- La construction de deux blocs de latrines respectant les normes édictées par le gouvernement (6 latrines pour les élèves) et 2 latrines pour les enseignants à une bonne distance des salles de classes. En attendant, des réparations d'urgence des latrines existantes sont nécessaires
- La démolition et remblai des anciennes latrines pour la sécurité et le bien être des élèves et enseignants ;
- La dotation en dispositif de lavage de mains modernes et mobiles, y compris du savon.

5.1.5. Les matériels pédagogiques

5.1.5.1. Etat des lieux sur la dotation de l'école en matériels pédagogiques

L'école est assez bien dotée en matériels pédagogiques provenant de trois sources, notamment de l'Etat, de l'APE et de LMDO. Même si quelques insuffisances ont été relevées, il est à reconnaître que ce secteur n'est pas une préoccupation majeure, ni urgente. Le tableau N°4 présente la synthèse des forces et des faiblesses constatées.

Tableau V5 : Etat des lieux de l'école en matériels pédagogiques

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Dotation de manuels et fournitures scolaires par l'Etat et l'APE ; • Dotation en armoires et bureaux de maître par LMDO 	<ul style="list-style-type: none"> • Arrivée tardive des dotations de l'Etat en manuels et fournitures scolaires • Insuffisance des manuels et fournitures scolaires dotés par l'Etat.

5.1.5.2. Actions d'amélioration de dotation de l'école en matériels pédagogiques

Deux principaux points de plaidoyer ont été identifiés dans le sens de l'amélioration des conditions de matériels pédagogiques de l'école.

La synthèse des actions proposées pour faire face à l'insuffisance des matériels pédagogiques est essentiellement le plaidoyer pour que :

- Les dotations en manuels et fournitures scolaires de l'Etat arrivent en début d'année scolaire ;
- Les parents d'élèves contribuent davantage à la dotation de l'école en manuels et fournitures scolaires.

5.1.6. Salles de classes

5.1.6.1. Etat des lieux des salles de classe

L'école dispose de cinq (5) salles de classes sur six (6) classes selon les normes. Elle a donc besoin d'une salle de classe supplémentaire pour être normalisée.

Tableau N°6 : Etat des lieux des salles de classes de l'école

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de 5 salles classes 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'une salle de classe pour les élèves

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de 2 salles pour bureaux • Existence de 2 magasins • Mise à disposition de l'école d'un local par une Association du village (Association Relwendé) pour servir de salle de classe en attendant la normalisation de l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction de la toiture du local mis à disposition par l'Association Relwendé par un vent violent cette année ; • Certaines salles de classes sont dégradées ; • Pas d'éclairage, rendant les activités pédagogiques difficiles en temps nuageux ou mal ensoleillé.

5.1.6.2. Actions d'amélioration de l'état des salles de classes

Il est ressorti trois principales actions d'amélioration de la disponibilité et de l'état des locaux servant de salles de classes.

La synthèse des actions proposées pour normaliser l'école à six classes et améliorer l'état des salles de classes dans un mauvais état sont :

- La réhabilitation du local mis à la disposition de l'école par l'association Relwendé avant le début de l'année scolaire prochaine
- La construction d'une salle de classe afin de normaliser l'école à six classes. Selon le Directeur de l'école de Zipelin, la commune a décidé de construire la sixième classe ;
- La réfection des salles de classes qui présentent des dommages
- Eclairage de l'école (par exemple installation de plaques et batterie solaires) pour la sécurité des élèves et des enseignants

5.1.7. Logements des enseignants

5.1.7.1. Etat des lieux sur les logements des enseignants

Il n'y a qu'un seul enseignant qui bénéficie d'un logement sur place à côté de l'école. Tous les autres habitent à Toéghin centre et font la navette chaque jour à moto, réduisant ainsi leur efficacité à l'école. Néanmoins cet état de fait est moins préoccupant compte tenu de la proximité du centre-ville de la commune où ils logent.

Tableau N°7 : Etat des lieux des logements des enseignants

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un seul logement • Volonté des acteurs comme l'APE et l'AME à contribuer à la construction de logement en fournissant la main d'œuvre non qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de logement pour cinq (5) enseignants • Pas d'éclairage pour le seul logement enseignant

5.1.7.2. Actions d'amélioration des logements des enseignants

Le logement des enseignants ne semble pas une préoccupation majeure à cause de la proximité du centre-ville où la plus part loge.

La principale action retenue est la construction de plus de logements pour les enseignants équipés d'un système d'éclairage solaire pour leur sécurité.

5.2. Priorisation des secteurs de besoins

La priorisation des secteurs de besoins se présente comme suit :

1. Eau, hygiène et assainissement ;
2. Production agricole (jardinage) ;
3. Salles de classes ;
4. Logement des enseignants ;
5. Matériels pédagogiques.

L'accès à l'eau en quantité suffisante a été fortement exprimé en tant que première ressource essentielle et indispensable. Aussi, d'autres initiatives comme la production agricole sont directement conditionnées par l'accès à l'eau.

5.3. Opportunités

Plusieurs opportunités ont été répertoriées sur lesquelles l'école de Zipèlin peut s'appuyer pour assurer le bon fonctionnement du système éducatif dans le village, à savoir :

- L'existence de partenaires humanitaires et/ou de développement (APE, AME, COGES, PAM/OCADES, LMDO, Mairie de Toéghin, l'association Relwendé du village de Zipèlin, ATY, etc.) ;
- La volonté politique de l'Etat du Burkina Faso en faveur de l'initiation des élèves aux métiers, en particulier aux activités agro-sylvo-pastorales dans les écoles ;
- La disponibilité de ressources humaines locales prêtes à contribuer aux travaux de l'école, à savoir les jeunes, les hommes et les femmes du village comme les parents d'élèves et les mères éducatives, ainsi que le CVD.

VI. Avis de l'équipe de consultants

La conduite du présent diagnostic en vue d'identifier les besoins pertinents et prioritaires pour l'amélioration des conditions d'apprentissage à l'école de Zipèlin s'est déroulée dans un esprit de collaboration inclusive, réunissant l'ensemble des parties prenantes. Ce document constitue une référence pour la mise en œuvre d'actions concertées visant à renforcer les dimensions cognitive, psychologique, sociale et physique de l'environnement éducatif.

A l'unanimité, les participants au diagnostic ont retenu deux secteurs clés comme priorités :

1. L'eau, l'hygiène et l'assainissement comme la priorité numéro 1 de laquelle dépendra
2. La production agricole en particulier le jardinage, qui constitue la priorité numéro 2.

Nous suggérons donc à tout partenaire désireux d'apporter un appui pour le renforcement du système éducatif dans le village de Zipèlin, de prendre en considération ces deux priorités qui traduisent le choix et la volonté des acteurs éducatifs au niveau communautaire.

VII. Annexes

Trois fichiers annexes ont été joints séparément au présent rapport, à savoir :

- Un plan de masse de l'école
- La liste de présence des participants au diagnostic
- Une proposition d'idées de projets
- Le plan d'action annuel de l'école de Zipèlin.